



## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : du Grand-Héron (043)

Date : 23 mai 2018

Nombre de signalements de violence : 50

Nombre de signalements d'intimidation : 10

Nombre de plaintes : 0

### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2017-2018

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p>Sensibiliser l'ensemble des acteurs scolaires aux impacts reliés à l'intimidation ainsi qu'aux mesures préventives et correctives à mettre en place. - <b>à poursuivre</b></p> <p>Assurer un arrimage entre tous les intervenants de l'école. - <b>à poursuivre (défi toujours actuel avec les changements d'intervenants)</b></p> <p>Instaurer une rigueur et une vigilance lors des temps non-structurés (récréations...). - <b>à poursuivre</b></p> <p>Implanter un code de vie cohérent et conséquent. - <b>une matrice des comportements attendus a été rédigée, plusieurs comportements ont été enseignés de façon explicite</b></p> <p>Inciter les élèves à dénoncer (victimes et témoins). - <b>à poursuivre</b></p> <p>Appliquer la méthode d'intérêt commun (développer l'empathie chez les auteurs d'intimidation). - <b>à poursuivre</b></p> <p>Rappeler aux élèves le nom des intervenants stratégiques pouvant recueillir leurs confidences en matière de violence et d'intimidation. - <b>à poursuivre (par le biais de tournées de classes)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons des élèves présentant des besoins importants et variés. Ces besoins peuvent se manifester par des gestes agressifs envers les adultes responsables de l'encadrement ou des apprentissages.</li> </ul>



Actualiser une des valeurs de notre projet éducatif, soit l'altruisme, permettant ainsi de réduire le nombre de comportements violents. - *à poursuivre avec la rédaction des projets éducatifs*

Renforcer positivement les comportements pacifiques et altruistes (par le biais de « Class Dojo »), tant en classe, sur la cour d'école, qu'au service de garde - *fait et à poursuivre*

### Mise en œuvre des moyens

**Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :**

#### **Les mesures de prévention :**

- ✚ Des activités ont été organisées par les enseignants d'éducation physique et par les éducatrices du service de garde, occupant ainsi positivement un bon pourcentage de la clientèle.
- ✚ Au printemps, un enseignant d'éducation physique a mis en place les « récré-actions ». Il s'agit d'activités sportives modélisées et encadrées pour les élèves de 1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> année.
- ✚ L'accompagnement des élèves lors de toutes les transitions est toujours privilégié.
- ✚ Nous avons procédé à la rédaction de notre matrice des comportements attendus. Plusieurs comportements ont été enseignés de façon explicite.
- ✚ Des activités de promotion du respect des règles de vie sont toujours en place (célébrations-école...).
- ✚ Le renforcement positif immédiat des bons comportements grâce au système « ClassDojo », tant en classe que pendant l'heure du diner et au service de garde est très efficace avec une majorité d'élèves.



**Les mesures éducatives et de sanction :**

L'implantation de la technique « Stopper la violence en 5 étapes » comme méthode d'intervention de premier niveau.

**Les mesures de soutien :**

Nous n'avons pas eu de situations nécessitant le soutien d'un partenaire externe.

**Les difficultés rencontrées :**

- Cohérence et constance dans les interventions au sein de l'école.

**L'impact des actions mises en place**

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<b>Connaissance pour tous (élèves, intervenants et parents) des règles de vie de l'école et des classes.</b>	Établissement d'un lien de confiance.  Rétroaction sur les situations vécues avec les élèves, médiations.	Échanges multiples entre les parents, la direction et les éducatrices spécialisées.  Établissement d'un lien de confiance école-famille.	Aucun pour le moment.



## Recommandations pour 2018-2019

- Dès la rentrée scolaire, prévoir un calendrier pour l'enseignement explicite des comportements attendus (tels que dans la matrice des comportements) ;
- Implanter l'arbre décisionnel (gestes posés et interventions prévues);
- Planifier des célébrations-école (pour s'assurer d'un renforcement positif des comportements attendus);
- Poursuivre le suivi assuré par le comité code de vie.

L'évaluation du plan de lutte de l'école **du Grand-Héron** a été approuvée par le Conseil d'Établissement **le 23 mai 2018**.

Numéro de résolution : (CE 043-17-18-27)